



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

ANPE

Question écrite n° 28386

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc selon les perspectives définies le 14 juillet 2003 puis le 16 septembre 2003 (Auxerre) par le Président de la République, demande à M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité les perspectives et les échéances de la mission sur le rapprochement de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) et de l'UNEDIC. Il avait été envisagé la création d'un groupement d'intérêt public (GIP). (Le Monde-18 septembre 2003).

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28386

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : affaires sociales, travail et solidarité

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 novembre 2003, page 8720